L'Abeille la de Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 AVRIL 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie, Propriétaires Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 8 AVRIL 1881.

Entered at the Post office et New Orleans, La. enSecond Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres boîtes, seilleres et bindequins.

L'avenir commercial de la Nouvelle-Orléans.

Nous assistions dernièrement à une assemblée de commerçants et hommes d'affaires très haut placés dans la hiérarchie commerciale de la Nouvelle-Orléans, et nous nous sommes emparés auprès d'eux de ce que, dans leur pensée, l'avenir—un avenir prochain—réservait à notre pauvre métropole du sud, si mal traitée par ses ennemis et même par quelques-uns de ses amis.

Tous sont d'accord sur ce point que l'avenir commercial de la Nouvelle-Orléans se présente sous l'aspect le plus favorable. Dans un temps plus ou moins éloigné, notre ville est appelée à être le marché général des produits de l'ouest. Le Mississippi, ce chemin qui marche, selon le mot de Pascal, offre au commerce des facilités et une économie de transport que lui refuseront toujours les voies ferrées qui relient l'ouest aux villes du littoral de l'Atlantique. Il ne faut qu'un peu d'activité à déployer par nos hommes d'affaires, et surtout par l'administration de la ville, pour donner à nos incomparables quais déserts le mouvement et la vie.

La Nlle-Orléans est loin d'être un port libre. Sa dette immense, ridicule à force d'être enflée, est un obstacle permanent à notre commerce. La nécessité de se procurer les fonds nécessaires au paiement de l'intérêt de la dette oblige notre administration municipale à faire flèche de tout bois. Les propriétaires sont écrasés, et les droits de quelque imposés au commerce étranger sont à ce point élevés qu'ils éloignent de nous bon nombre de navires qui vont chercher dans d'autres ports des facilités que leur refuse le nôtre.

De tous les journaux de la Nlle-Orléans, l'ABEILLE est celui qui a combattu avec le plus d'énergie et de persistance ce mode d'impôts préjudiciable sur le commerce étranger qui, autrefois, contribuait si largement à la prospérité commerciale de la Nouvelle-Orléans. Loi faciliter, par la réduction des droits qui lui sont imposés aujourd'hui, un retour désiré, est une des conditions sine qua non qui s'imposent au relèvement de nos transactions commerciales. Si la municipalité, aux prises avec les difficultés financières, conséquence déplorable de dix années de spoliation, d'extorsion, permet à frapper d'un droit impossible l'entrée des navires étrangers dans notre port, elle perpétuera l'état de torpeur dans lequel se trouve notre commerce.

La nature a tout disposé pour faire de la Nouvelle-Orléans un de ces grands marchés où s'entassent tous les produits de l'industrie humaine. Le Mississippi traverse les Etats-Unis du Nord au Sud, et rayonne, par les affluents nombreux, dans la direction de l'Est et de l'Ouest. Placée à son embouchure, la Nouvelle-Orléans est le marché naturel des produits de toute la région que le Mississippi et ses affluents baignent de leurs eaux fécondes.

Un instant, les villes rivales du Nord ont tenté d'attirer à elles, au moyen de nombreuses voies ferrées, les produits qui s'entassaient autrefois dans notre port. Elles ont partiellement réussi, grâce aux facilités qu'elles accordaient aux navires étrangers. Mais enfin la lumière s'est faite, et la comparaison des prix de transport par chemin de fer avec ceux demandés par la navigation fluviale à vapeur, a dissipé les illusions qu'un premier succès avait fait naître.

Les hommes d'affaires avec lesquels nous avons été en contact, et dont nous reproduisons ici l'opinion, sont d'avis que le seul obstacle à la reprise des transactions sur une échelle plus large que jamais, dépend tout d'abord des facilités peu onéreuses à accorder aux navires qui visitent notre port, et ensuite de l'intervention plus active, plus intelligente des capitalistes de la Nouvelle-Orléans. L'Ouest est tout disposé—et ses intérêts le lui conseillent—à diriger ses produits sur notre port, mais faut-il encore qu'il soit assuré d'un marché facile et d'une quantité de transports suffisants pour les enlever à mesure qu'ils arrivent.

Nos capitalistes sont un peu craintifs; cependant, d'après le dire de nos informants, ils se montrent en peu plus résolus que par le passé. Déjà, ils ont construit des abris pour les produits de l'Ouest, et il s'opère parmi eux un mouvement en avant qui semble prouver qu'ils ont acquis une idée plus nette des nécessités imposées pour le relèvement de notre commerce et de notre industrie.

Que faut-il donc maintenant pour réaliser l'espoir exprimé par les honorables commerçants qui ont bien voulu nous renseigner? Ce n'est pas la transformation du port de la Nouvelle-Orléans en port libre qu'ils demandent; ils ne vont pas jusque là. Ils se bornent à souhaiter que notre administration municipale, mieux éclairée sur les intérêts qui sont confiés à son patriotisme et à sa vigilance, dégrève les navires qui visitent notre port de ces droit exorbitants qui finiraient par les éloigner de nous.

Les économistes qui ont pénétré le plus avant dans la science dont ils ont fait une étude de chaque jour, en sont arrivés à cette conclusion, que le dégrèvement des droits sur le commerce étranger profite autant aux nations qui ont pris l'initiative de cette mesure qu'aux intérêts qu'elle semble favoriser. Et tout spécialement, la Nouvelle-Orléans, port d'entrepot plutôt que ville industrielle, ne peut retrouver sa prospérité perdue qu'en donnant à son marché, aux produits qui s'y entassent et aux navires venus de l'étranger, les facilités les plus libérales, les moins onéreuses.

Il vient d'en arriver une immense fournée de ces jolie escarpins avec et sans garnitures, à l'ETOILE ROUGE.

—D'Après la *Gazette de Darmstadt*, on a pu remarquer dans ces derniers temps à Paris une nouvelle affluence d'Allemands sans ressources. Ce ne sont pas seulement des ouvriers, des artisans, mais des instituteurs, des institutrices et d'autres, personnes appartenant à des classes plus élevées, qui viennent y chercher fortune. Quelque en individus trouvent très rarement à s'occuper, tous espèrent avoir la chance de réussir. L'expérience est là pour prouver qu'il leur est bien difficile d'obtenir un emploi quelconque, et la majeure partie tombe dans la plus profonde misère, à laquelle la Société de secours allemande et la bienfaisance privée ne peuvent guère remédier. Le ministre de l'intérieur du grand-duché de Hesse et celui de la justice ont donc lancé une circulaire recommandant aux autorités des arrondissements de porter à la connaissance du public les faits ci-dessus et d'empêcher les personnes sans ressources de se rendre à Paris.

Voici les Pâques, il ne faudra pas que des œufs il en soit de même, pour les amateurs. Demandez-les tout à l'Etoile Rouge.

Edifice de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Nous devons à l'obligeance de M. G. Hester la communication du plan de finances au moyen duquel l'édifice en question sera bâti. Ce plan est contenu dans un rapport présenté au président et au bureau des directeurs de la dite Bourse par M. Chas E. Black, chairman du comité.

Le coût de la batisse est supposé devoir s'élever à $200,000, et le comité considère qu'il faudra nécessairement lever sur hypothèque un fonds de $150,000. Une émission de bons de la dénomination de $1000 chacun, rachetables de trois à quinze ans, et portant un intérêt au taux de 6 0/0 par an, payable tous les six mois, sans lieu. On calcule que l'institution ne sera pas chargée de mandats à la gêner, et que lorsque les obligations pécuniaires seront remplies, il restera un beau surplus dans le trésor de la Bourse. On espère, on a même la certitude, de placer l'emprunt à une prime.

On a calculé qu'avec le nombre actuel des membres et l'accroissement annuel de ce nombre, on peut raisonnablement compter sur un reliquat de $20,000 par an, toutes dépenses payées, ce qui en 15 ans, sans compter l'intérêt, ferait une somme de $300,000.

RÉCAPITULATION

Au calcul au 31 octobre 1880.....	$90,706 26	
Billets de propriétaires, payables en 1, 2 et 3 ans.....	3,300	
		94,006 26
Revenant estimé sur les dépenses pendant finissant le 31 octobre 1881.....	30,000	
		$124,006 26
Déduction faite actuellement payée pour l'enseignement Demain.....	87,000	
	37,006 26	
Surplus estimé de $20,000 par an pour 15 ans, moins $50,000 à dépenser en bâtisse.....	250,000	
Total.....		$287,006 26

PASSIF.

Bons de 3 à 15 ans à 6 0/0 distribués par an.....	$89,500	$150,000
Intérêt. Loyer des chambres de la Bourse, 14 ans, à partir du 31 octobre 1881.....	80,000	8,500
		$158,500
Revenant probable des ressources sur les obligations pour les 15 ans, soit plus de 5% pour cent.		$128,506 26
L'HYPOTHÈQUE.		
Bons de la Bourse rachetables de 3 à 15 ans, à 6 0/0 par an d'intérêt.....		$150,000
Bien fléchir, cest probable.....	$ 87,000	
Bâtissements, cout probable.....	200,000	$287,000
Cout de garantie en plus de l'hypothèque soit 91 pour cent.		$137,000

Correspondance échangée entre le Comité Exécutif de l'Association des Contribuables et M. Félix Limet.

Bureau de l'Association des Contribuables de la Nlle-Orléans.

M. FÉLIX LIMET,
Nlle-Orléans.

Cher Monsieur,

C'est avec regret que cette Association a appris que vous aviez mis fin à votre association avec l'*Abeille* de la Nlle-Orléans avec laquelle vous avez été identifié pendant tant d'années, et que vous alliez bientôt quitter notre pays.

Comme citoyens de la Louisiane et comme propriétaires, attachant un intérêt profond et permanent au bien-être de notre ville et de notre Etat, nous ne pouvons vous laisser partir sans vous exprimer notre admiration et notre gratitude pour les grands services que vous avez rendus au peuple de cette ville et de cet Etat.

Dans tout ce qui affectait le bien-être de cette communauté, à laquelle vous avez adressé votre fortune pendant tant d'années, si pleines d'épreuves pour ses habitants, vous avez toujours défendu leurs droits contre l'injustice et l'oppression sous toutes les formes, soit que ce ennemis de la liberté et des droits de propriété essayassent d'atteindre leur but par la force, soit qu'ils voulussent employer des moyens insidieux de fraude et de déception; vous avez toujours eu la brèche. Vous avez soutenu la cause du peuple et ses vrais intérêts avec un courage, une habileté et une éloquence qui vous donne des titres à l'admiration et à la gratitude du peuple.

Votre caractère élevé comme journaliste était dû à votre caractère encore plus élevé comme homme. A votre parfait de vie s'alliaient le plus noble courage, l'amour du droit, la haine de l'injustice et dans un temps de corruption et dans les circonstances les plus critiques, votre intégrité a toujours été au-dessus de tout soupçon.

Etat ou vous remercient des grands services que vous avez rendus à la Louisiane, nous saisissons l'occasion de vous exprimer nos vœux ardents pour votre avenir dans votre pays natal et nous souhaitons que votre carrière soit aussi heureuse qu'elle a été digne d'éloge et utile en celui-ci.

Nous sommes avec le sentiment d'un profond respect, vos amis.

Signé: H J Rivet, président, J Bayle, C T Dupuy, Arch Mitchell, J Schweitzer, C Lafitte, H C Miller, H Pohlman, Edward Thompson, C E Schmidt, T A Lestan, A Koops, Jno L Byrne, F I Gaesquet, C H Tebault, M D, B Saley, R H Marr, Avocat.

Pour copie conforme,
EDW DURIVE, JR, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 6 avril 1881.

A H J. Rivet, président, C H. Tebault, Archibald Mitchell, Edward Thompson, Chs. Lafitte, C. T. Dupuzon, J. Bayle, Edwd. Durrive jr, et autres, du comité de l'Association des contribuables de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

Je puis difficilement trouver des mots convenables pour vous exprimer mes remerciements pour la communication beaucoup trop flatteuse que vous m'avez adressée par l'intermédiaire de votre président et comité. Des paroles témoignant d'estime, d'amitié et de sympathie, venant de tant de membres honorables de cette communauté, resteront profondément gravés dans mon cœur, et je les considère comme une ample récompense de mes travaux. Votre haute appréciation de ma conduite est plus que j'ais jamais attendu de mes humbles efforts dans la voie du devoir. Je me la rappellerai toujours avec des sentiments de gratitude, et je ne cesserai jamais de faire les meilleurs vœux pour le bien être de cette grande communauté et pour le succès de vos efforts pour l'affranchir d'un fardeau injuste et oppresseur. Vous remerciant de tout mon cœur, je reste, messieurs, votre ami sincère et dévoué.

FÉLIX LIMET.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Le "Dr Clyde" encore pour demain soir, avec la troupe de Powers; mais demain samedi, on matinée et on soirée, le dernier pièce de Campbell "Matrimony" qui a eu grand succès partout. La même troupe jouera encore dimanche et lundi "The Great Divorce Case."

La dernière soirée de la saison, mardi 12 avril, sera pour le bénéfice de Fred. Maurberg, trésorier du théâtre.

THEATRE ST-CHARLES.—Il n'est pas sûr que le Prof. Seamon se décide à rester ici plus longtemps que dimanche soir. Ainsi, ceux qui ne l'ont pas encore vu, doivent prendre note de ce avis, s'ils veulent assister à un spectacle étonnant tout en ayant la chance de gagner de beaux cadeaux.

Les principaux cadeaux ont été distribués hier soir. Ils sont:

Margaret McKenna, 28 rue des Remparts, une montre en or pour dame;

Madame Bertault, 1216 rue Conty, un élégant service à thé en argent—6 pièces;

R H Dizon, 411 rue Carondelet, une robe élégante en soie grise;

Miss Geo F Charbins, 625 rue Carondelet, un service à thé en argent—4 pièces;

Miss R Spalding, 134 rue Jackson, un pot à eau en argent;

Mme E V Parish, 96 rue Laurel, un élégant bonnet en argent.

Petit cadeaux. *Recommandé aux élèves.*

Ces six sont six excellences et sont sans oil, et ces dix sont six excellences aussi. Qu'ils sont.

Pas et ces s'ils sont de Lyon.

EUROPE.

Chronique Politique.

Après le discours de Vannes, nous avons celui de Lille. Dans des villes, on a crié: "Vive le roi!" La seule différence qu'il y ait, c'est qu'une partie de l'épicerpat avait essayé d'arrêter M. de Mun et d'empêcher le discours de Vannes, tandis que personne n'a rien tenté pour dissuader MM. Lucien Brun et Mayol de Lupé, si pour prévenir la manifestation de Lille.

"Le haut clergé, dit-il en propos le tenait à protester—une fois de sa révérence envers le gouvernement établi: il l'a fait avec un certain éclat: les journaux en ont parlé. Le haut clergé a été mal reçu par les manifestants royalistes. Il n'y attendait peut-être: on n'est même pas sûr qu'il en ait été très flatté; et tous ces, il n'y a pas revenir, et nous serions bien étonné que du Nord au Midi et de la Bretagne à la Provence, les orateurs légitimistes n'attaquent pas vigoureusement la République, sans prendre désormais ancune réclamation ecclésiastique ni épiscopale."

Toutes les feuilles ridicules publient plus ou moins complètement les discours de Lille. Elles réditterisent le discours de Vannes, que ce serait exactement la même chose: l'éloquence légitimiste ne se distingue pas par la variété. M. Lucien Brun a pourtant, pâmé les orateurs royalistes, une certaine originalité: celle de son mysticisme politique.

M. Lucien Brun a donc prédit l'avènement d'Henri-le-Désiré. Prophétiser est toute la politique. Il n'est dérid, pendant tout le temps: "Il viendra! Nous le verrons! Il nous sauvera! Dieu le veut!"

Voilà sur quels arguments repose la confiance du sénateur d'extrême droite. Voilà de quelle viande creuse on se nourrit dans le camp royaliste. Voilà les vers et les paroles vides que les légitimistes opposent à la réalité de la République vivante et grandissante.

Ces choses-là ne donnent-elles pas la mesure d'un parti? Aussi, la République peut-elle dormir bien tranquille.

POLITIQUE ETRANGÈRE.

Les nihilistes viennent d'entrer en rapport avec le nouveau czar. Par bonheur, ils n'ont encore avec ce souverain que des relations diplomatiques, car on n'est jamais sûr du lendemain lorsque ces gens-là se rapprochent de vous.

Ils ont publié une proclamation, dans laquelle ils déclarent accorder à Alexandre III un délai de trois mois pour donner au pays une Constitution et des institutions libérales. Les nihilistes consentiraient, en outre, au nouveau czar, de ne pas juger la condamnation à mort de ses criminels politiques qui ont été arrêtés; mais Alexandre III mettra sa dignité à ne pas écouter de pareilles sommations. Il l'on peut être sûr qu'aucun des individus qui ont pris part à l'attentat ne sera gracié.

Quant aux réformes, il les a promises dans la circulaire de M. de Giers. Le crime étant puni, il faudra de toute justice donner satisfaction, dans la mesure possible, aux vœux si légitimes de la nation russe.

Maintenant, croit-on que les nihilistes soient des Russes? Pas le moins du monde. A Berlin, quand les nihilistes commettent un crime, les coupables sont les Polonais. Aussi, l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* dresse-t-elle un véritable réquisitoire contre l'infortunée Pologne, à propos de l'attentat du 13 mars:

"Les origines des menées révolutionnaires qui remontent à 1863, l'année de l'insurrection de Pologne, dit-elle, montrent que celle-ci n'est pas si innocente que cela, et qu'elle a eu part de responsabilité dans le nouvel état de choses. Parmi les nihilistes mis en jugement, il n'en manque pas qui portent des noms polonais. Il n'y a pas de nation qui ait plus d'antipathies que les Polonais pour les conjurations. Les Russes ont, en cela, moins d'habileté innée. Il sera donc permis de chercher parmi ceux-là les auteurs, les chefs cachés d'un mouvement qui menace le gouvernement russe. Il faut encore considérer que le *Golos*, le quel est à la tête de la presse d'opposition, qui depuis longtemps, tâche de rompre l'alliance des trois empires voisins et de miner l'autorité du gouvernement russe, est rédigé par des Polonais."

Voilà un article qui a tout l'air d'un avertissement aux habitants du grand-duché de Posen.

Pendant ce temps-là, le gouvernement de Berlin continue ses coquetteries à l'adresse de la Russie.

L'empereur d'Allemagne a reçu, samedi, l'ambassadeur russe et lui a déclaré qu'il ajoutait la plus grande importance au maintien des relations amicales qui existent entre l'Allemagne et la Russie. "La Russie, a dit l'empereur, me sera bien gue! bon et fidèle voisin, elle a dans l'Allemagne."

Au moins, Guillaume Ier n'attend pas que la nouvelle en lui envoie dire. Il n'y a de bon que ce qui émane directement de soi-même.

Une boîte à surprise pour tous le monde à l'Etoile Rouge avec toutes nos nouveautés.

L'hiver de 1881.

En avons nous décidément fini avec l'hiver? Bref rien que d'y penser, on est tenté de rabaisser le col de son pardessus et d'emmitoufler son menton dans le plus ample des cache-nez.

C'est qu'il a été rude l'hiver de 1880-81. M. Camille Flammarion déclare que le mois de janvier 1881 s'est inscrit dans les annales de la météorologie, au nombre des plus froids qui aient jamais existé. Nous extrayons de son remarquable article de la *Vie populaire* des citations des plus intéressantes:

"L'organisation de l'homme lui permet de supporter des températures véritablement extrêmes. Voici les plus grands écarts que nous connaissions dans la chaleur et dans le froid. M. Daveyrier a observé dans le pays des Touaregs une chaleur de 67° 7 à l'ombre, tandis qu'à Nijnikdinsk, en Sibérie, on a vu supporter un froid de 62° 5; ce qui donne un écart de 130 degrés. A ces deux températures extrêmes correspondent l'une et l'autre l'homme peut vivre, et la chaleur de son corps est-sensiblement la même dans l'un et l'autre pays."

L'action combinée des vêtements et de l'évaporation de la sueur est telle que nous pouvons supporter, paraît-il, non-seulement des températures de 60 degrés, mais des températures de 120 à 130 degrés, de beaucoup supérieures à celles de l'eau bouillante.

Voici, d'après M. Flammarion, deux exemples remarquables:

"En 1874, neuf observateurs pénétrèrent dans une chambre chauffée à 128 degrés et y demeurèrent huit minutes. Dans cette chambre on avait placé, à côté des observateurs, des œufs qui ne tardèrent pas à bouillir, un biftsek qui fut rapidement cuit et de l'eau qui entra presque immédiatement en ébullition."

L'autre exemple est encore plus extraordinaire:

"Je me souviens, dit M. Flammarion d'avoir vu près de Naples, un enfant "sur pédaler dans une grotte avec un sous d'eau froide et en revenir "de corps ébouillanté," après son eau très chaude et très bien cuite.

L'abbé Gaubil rapporte que, le 14 au 23 juillet 1743 une température de 40 degrés, 11,400 personnes moururent de chaud dans les rues de Pékin."

Eh bien! malgré tout, on n'hésite pas à redonner

Joli mois de mai
Quand reviendras-tu?

Du pâtes beaucoup plus bon, de plus en plus savoureux et plus surprenant: le grande variété de l'Etoile Rouge.

—Nous lisons dans le *Temps* du 23 mars:

Conformément à nos vœux et à nos espérances, nous approchons à la dernière heure que le cabinet a décidé, dans le conseil de ce matin, de ne pas faire partir encore de deux membres de parents. Nous félicitons hautement de cette solution patriotique le président du conseil, les ministres et le président de la République, lui-même, auquel rien dû en qui écrivit d'heureux au gouvernement dont il est le chef respecté ne doit être ni n'est indifférent.

Un avis du "Wiener Tagsblatt":

"Une jeune dame désirerait échanger d'intéressantes correspondances avec quelques hommes honorables de personnes.

"On donnerait la préférence à un officier de cavalerie."

De cavalerie légère sans doute!

Le jeune dame paraît l'être aussi.

Nouveaux bien complets, une visite à l'Etoile Rouge.

Gouvernement du concert Desgrenets.

—Comme bien d'autres, nous nous sommes rendu au concert du jeune virtuose Desgrenets, comme bien d'autres nous avons été désappointé de trouver porte close. C'est dommage, tout sanonçait une fort belle chambrée.

Au dernier moment, on a appris que le jeune Desgrenets s'était foulé le 2e doigt de la main gauche. Le Dr Brickell appelé lui a interdit de jouer jusqu'à nouvel ordre.

Le concert se trouve ainsi ajourné de quelques jours.

La tempérance obligatoire.

La campagne entreprise par le "Temperance Party" dans les législatures provinciales des Etats-Unis se poursuit activement.

On mande d'Harrisburg que la seconde Chambre de la Pennsylvanie a adopté, en deuxième lecture, par 98 voix contre 38 et après de vifs débats, une résolution ayant pour objet de soumettre au suffrage populaire un amendement à la Constitution en vertu duquel seront à jamais prohibées la fabrication et la vente de toutes liqueurs enivrantes, si ce n'est pour usages médicaux, industriels et scientifiques. Plusieurs amendements avaient été proposés, en vue d'atténuer l'emploi qu'on fin dans les cérémonies du culte. Ils n'ont pas passé.

Les habitants de la Pennsylvanie auront donc l'occasion de se prononcer, lors des prochaines élections, pour ou contre le Temperance Party.

Dans le Connecticut, la Chambre des représentants a rejeté un amendement constitutionnel ayant pour objet d'interdire la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes. Mais les habitants de cet heureux Etat n'y gagneront rien. L'interdiction en question existe déjà en vertu d'une loi qui, nous l'avons dit, s'observe même au cidre.

Il y a mieux encore dans le Wisconsin. Une loi récemment votée dans cet Etat porte ce qui suit:

"Toute personne qui invitera une autre personne à boire à ses frais et toute personne qui acceptera cette invitation seront passibles d'arrestation et d'amende."

La *Sun*, en citant cette étonnante disposition légale, fait les observations que voici:

"Le court dialogue suivant: "Voulez-vous prendre un *drink*?—Je veux bien." A l'avenir un délit passible d'arrestation dans le bienheureux Etat du Wisconsin.

"On avait déjà bien souvent essayé d'inculquer la tempérance par des mesures législatives, mais on n'était jamais allé aussi loin dans la voie de la bizarrerie que les sages législateurs du Wisconsin.

"Pourquoi ne pas aussi bien édicter une loi qui défendra d'inviter un ami à dîner? Depuis le jour où a commencé le mouvement tempérancier, il a été émis des idées qui prouvent que leurs auteurs n'entendent absolument rien à la question. Ils cherchent à déraciner l'intempérance, de fait cause la guerre la plus odieuse encore, la guerre aux gouttes d'eau. Et voilà que les législateurs du Wisconsin font de tous leurs concitoyens des espèces qui devront se mettre mutuellement pour s'être montré hospitaliers. Il est peu d'hommes disposés à trahir un ami qui lui offre généreusement un verre de vin ou un cock tail."

La justice en Italie.

Veut-on savoir de quelle façon s'administre parfois la justice en Italie?

Voici les faits brièvement:

Le 29 août 1876, à Orani, en Sardaigne, un avant âgé de soixante et onze ans, des Antonio Giovine Sintor, allait traverser dans une de ses propriétés, lorsqu'il se vit tout à coup attaqué par trois individus. Malgré son âge, il opposa une vive résistance, mais il tomba sous les coups. La police découvrit qu'il s'était agi d'un homicide commis par des assassins soudoyés et que la haine électorale avait été la cause du crime. L'avocat assassiné avait fait de la propagande pour la candidature de son gendre qu'il avait fait triompher: l'adversaire, pour se venger, avait commis le crime.

Ce n'a été que le 8 mars que les débats de cette affaire se sont ouverts; il y a donc cinq ans; ce retard dans l'administration de la justice peut paraître énorme; en Italie, c'est l'habitude.

Mais voilà ce n'est rien ce qui est mieux, c'est que, comme la justice courait le risque de ne pas avoir son cours régulier parce qu'on ne peut compter sur les jurés de la Sardaigne, les débats de ce procès, qui compte quatorze accusés, auront lieu à Rome. Il y a quatre cent cinquante témoins, rien que ça.

Enfin, voici le bouquet. Parmi les témoins il y a quatre individus qui exercent la profession de bandit dans les montagnes de la Sardaigne. Trois d'entre eux ont été condamnés à mort par contumace. Comme leur déposition peut être intéressante, le gouvernement a passé une convention avec le brigandage. Aux termes de ce traité, ils ont la faculté de descendre librement des montagnes pour venir à Rome avec un sauf-conduit qui a une durée de quarante jours. Quand ils auront fait leur déposition, ils retourneront en Sardaigne aux frais du gouvernement, et ipso facto recommenceront leur métier sur les montagnes. Ce dernier détail est inédit, mais il est authentique.

Fatalité.—La *Correspondance de Berlin* rapporte les vains efforts du général Loris Melikoff pour empêcher le czar de sortir le jour de l'attentat:

Loris Melikoff alla trouver de bonne heure le czar, qui était d'une humeur charmante, presque enjouée.

—Je viens encore vous chasser une corvée, dit le général, mais je vous supplie de ne pas sortir aujourd'hui. Nous avons mis la main sur un individu, qui est le quatrième parmi les gros personnages que nous avons arrêtés. Les autres sont furieux. Je m'étends à quelque chose. Je ferais un danger certain. Je ne veux pas vous faire passer pour le grand-duc Sergius. Je vous en supplie, soyez pas.

L'empereur paraît très contrarié et dit au général:

—Vous m'avez déjà empêché de sortir dimanche dernier. Mais aujourd'hui je suis décidé à passer la revue. Il fait très beau. Voyez ce soleil magnifique. Je sortirai quand même.

Puis l'empereur parla d'un fils du grand-duc Constantin, qui devait se pourlà à monter pour la première fois un régiment, et montait un beau cheval qu'il avait reçu en cadeau.

Bref, il dit: "Je veux" d'une telle façon que Loris Melikoff se retira, désolé, mais sans s'avouer encore vaincu.

Il est resposa à la femme du grand-duc héritier, l'impératrice actuelle, très influente sur l'esprit de l'empereur. Les supplications de l'héritière ne purent vaincre l'obstination du souverain. Loris Mélikoff s'adressa alors à la femme même du czar, à l'ancienne princesse Dolgorouki. Rien n'y fit.

L'empereur, très entêtaire par tempérament, y mêlait peut-être aussi quand il avait quelque projet en tête.

Est-ce une réclame? Est-ce le cri spontané d'un malade guéri et reconnaissant? Quoiqu'il en soit, nous livrons la chose à l'appréciation de ceux qui souffrent de la goutte ou des rhumatismes. Notre autorité est un des rédacteurs du *Figaro*:

Le vin antirhumatismal Dufaut.

Voici enfin un médicament que nous avons le droit de recommander sérieusement aux personnes atteintes de douleurs ou de rhumatismes, car nous connaissons de la guérison prompte et radicale de celles qui en feront usage.

Ce produit, nouvellement introduit dans la pratique médicale par le docteur Tartanson et propagé par M. Dufaut, pharmacien, 27, rue Richer, s'emploie avec le plus grand succès contre les douleurs dues à la goutte et au rhumatisme. C'est tout simplement un très bon vin de Bordeaux, auquel on ajoute suivant un procédé particulier, de la colchique et de l'iodure de potassium.

Celui qui écrit ces lignes doit un merveilleux de ses cruelles maladies. Pendant de longues années il en a régulièrement subi les intolérables tortures sans pouvoir calmer le mal. Depuis quelques mois, grâce au Vin Antirhumatismal, par le médecin, toute douleur a disparu.

Voilà une découverte appelée à rendre les plus grands services à l'humanité et qui fera certainement époque dans les annales de la science. A. T.

Si le destin veut a donné grande famille d'où à venu à faire de sages économies: n'oubliez pas que le temps est ça ce pendre fortement, c'est à l'Etoile Rouge.

Décédée LOUISA KORN, née Kohn, femme de U. KORN, hier soir, à 11 heures, à l'âge de 24 ans. Les parents, amis et connaissance sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir à 4 heures. Le convoi partira de la rue Canal No 44, où le corps est exposé.

Décédé, ce matin, à minuit et demi, FRANÇOIS JOSEPH VALLIENNE, natif de la Nouvelle-Orléans, âgé de 32 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Chas Wright et F. H. Farrazin sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 247 rue Dumaine, entre Villiers et Robertson.

De la part de sa mère.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste Anne, SAMEDI, 9 avril, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de GILBERT DANIELOZIER. Les amis et connaissances des familles Lozier, Burgeron, Berthélemy, Rémy et Pitcher sont priés d'y assister sans autre invitation.

De la part de son père et de sa mère.

Société Italienne di Mutuo Soccorso.—I soci che fanno parte della suddetta, sono informati che DOMENICA 10 del corrente alle ore 12 M. precise, vi sarà la riunione generale mensuale a norma degli Statuti nella sala della Società via Chartres No 132.

Per ordine del Pres., JOHN ROCCHI.
E. TESTA, Segretario.
Avril—3f

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

Livres d'écoles français et américains.

Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété,

Reçu par steamer "Montréal" un envoi assez complet de PAROISSIENS reliures en Soyène, Cuir, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, avec, ces, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

Bizarre, Souvenirs et Nouveautés de PREMIERES COMMUNIONS

VENDU A UN BON MARCHE EXCEPTIONNEL.

Aussi, un stock très complet de:
Papeterie pour Bureaux,
Papeterie Fine,
Papeterie Fantaisie
Dernières genres.
Articles et Modèles pour Dessins.
Abonnements reçus à toutes les publications françaises.
Envois directs et deux fois par semaine.

Contentement assuré à tous, un assortiment considérable de ROMANS des meilleurs auteurs. Nouveautés Illustrées reçues chaque semaine.

Objet complet de PAPIERS PEINTS et BORDURES au toute pièces, nouveaux dessins, à prix réduits.

Cabinet de Lecture A.B.C. 75 cts par mois.

Notre maison se charge de toutes sortes de pâtes, fabrication de Registres sur commande à des prix défiant toute concurrence. Travaux garantis et exécutés promptement.
8 avril—

ENCORE
—DU—
NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.
PANTOUFLES TALONS
LOUIS XV.
Spécialité de la Maison.
BOTTE FAUCHÉ.
Spécialité de la Maison.
PANTOUFLES CARLOTTA.
Spécialité de la Maison.
EMMA ABBOTT.
Spécialité de la Maison.
BLACK CROOKS.
Spécialité de la Maison.
BOTTES BERNHARDT.
Spécialité de la Maison.
SOULIERS BAS.
Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variant et dans le coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES.

Toutes dernière genres et de première qualité.

Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles. Escarpins.

Ne vous une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaite.

DEPARTEMENT
—POUR—
Chaussures d'Hommes.

Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le cuir le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITÉ D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqués pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou obligés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT

plus de vingt lisières de consignations dont la Maison a vendu à moitié cette semaine; il est dans de l'intérêt de tous d'entourer à la vente le plus tôt possible.

Demandez les CATALOGUES de la Maison.

Tous les ordres sont exécutés promptement.

Tout ordre venant d'une institution de charité sera rempli avec un escompte extérieur.

On vend aussi des Malles.

L'Etoile Rouge!

ARTHUR DURIEU,

Sav— PROPRIETAIRE.

Cathédrale St. Louis.

Sermons par le Rév. Père MOUVOISIN ce dimanche à 10 heures et demie du Matin. Dimanche, lundi et mardi soir, à 7 heures.

Les loges soient libres.
7 avril—2f

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
Avril—7f

GRAND CONCERT SACRE
DONNÉ A LA
Cathédrale, Samedi, 9 avril 1881, à 7 h. 1/2 du soir,
Par la chorale de la Cathédrale, sous la direction du professeur E Kitziger, avec le concours des chanteurs de l'église des Pères Jésuites et de plusieurs artistes et amateurs de la ville.
Prix d'entrée.....50 cents
Offrande au Rév. Père prédicateur de la Cathédrale.
7 avril—3f

Bargains Immenses!
Grandes Réductions
Grands Avantages!
CHEZ
DANZIGER

Nous offrirons et débiterons toute semaine un assortiment complet de toutes les marchandises nouveautés en

Etoffes de Printemps.

Nous venons de recevoir et détaillons pour les vendre:
5 cts aune Bastings dentelle à 20 et 25 cts la yarde.
2 chaines Etoffes brocadées à 25, 30 et 35 cts la yarde.
5 chaines Alpaca couleur unies à 12 1/2 cts la yarde.
3 chaines Etoffes Dagues, un article nouveau, à 20 et 25 cts la yarde.
2 chaines Etoffes brocadées, réduites de 30 cts à 17 1/2 cts la yarde.
2 chaines Alpaca brocadés, réduites de 25 à 15 cts la yarde.
1 chaine Pippoline japonaise à seulement 40 cts la yarde.
2 chaines Gingham de tous les nouveaux et plus dernières genres.
Etoffe de Nouveauté simple, à carreaux et à raies.
Drap Mousse de toutes les dernières nouveautés.

Linge Laure! Linge Laure!

Notre vente d'hier a valu 10 cents de ce article et les vendons à 15, 20, 25 et 30 cts la yarde.

Grande Bargaine! Grande Bargaine!
7 aunes linon Laure, valant présentement 10 cts à 5 cts la yarde.
Jaconet, Cambrice et Percale lavées à seulement 15 cts la yarde.
Organdies françaises simples et à dessins, à 20 cts la yarde.

Articles de blanc! Articles de blanc!
Victoria lawns à 10